

**Août 2020**

**N° 103**

# Le Petit Naujacais

## Sommaire :

- Le mot du Maire
- Trombinoscope
- Informations diverses
- Conseils municipaux
- Vie associative
- Le mot de l'opposition
- Numéros utiles
- Nos annonceurs



## AGENDA ESTIVAL

- **Assemblée générale de l'ACCA**  
le 9 août à 9h00 à la salle des fêtes
- **Messe de Sainte-Philomène** le 10 août à 17h30
- **Vide-grenier** le 15 août à Saint-Isidore
- **Journée spéciale ouverture de la chasse**  
le 23 août de 9h00 à 19h00 à la Ferme de Lizan
- **Rentrée scolaire** le 1er septembre à 9h00
- **Vente cartes de chasse** les 5 et 12 septembre  
de 9h00 à 12h00 à la salles des associations
- **Forum des associations** le 12 septembre  
à partir de 10h00 à Saint-Isidore

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Arya Émilie Elvire HUSSON

Le 25 janvier 2020

Hélios SIGNORET

Le 19 février 2020

### Mariages :

Christophe MEUNIER

&

Béatrice DUVIALARD

Le 7 mars 2020

Johnatan PINTO

&

Angélique MIQUAU

Le 20 juin 2020

### Décès :

Mathieu QUESSADA

Le 2 mars 2020

Serge, Yves LATOUR

Le 23 avril 2020

**Bulletin Municipal trimestriel**

# LE MOT DU MAIRE

Naujacaises, Naujacais

Le 15 mars dernier vous vous êtes prononcés à une très large majorité pour un changement de méthode de gouvernance des affaires de la commune, pour une transparence des décisions prises, pour une information claire et sincère, en un mot pour la démocratie.

Au nom de l'équipe municipale que je conduis, je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont fait, par un vote sans appel, confiance. La campagne électorale est terminée et j'invite tous les Naujacais de bonne volonté, quel qu'ait été leur choix initial, à participer, y compris dans le cadre d'une opposition constructive, à l'évolution de notre commune.

Pour cause de COVID19, l'installation de la nouvelle équipe a été décalée de plus de deux mois, période pendant laquelle rien ne s'est passé et les retards dans différents secteurs se sont accumulés, malgré la présence assidue des personnels administratifs. Les services techniques s'efforcent de rattraper ce qui n'a pas été effectué pendant ces deux mois mais il faut que chacun comprenne qu'ils ne peuvent être partout à la fois.

La première urgence à gérer a été la réouverture de l'école; elle s'est déroulée, certes dans un mode dégradé dans un premier temps, dans de bonnes conditions grâce notamment à une excellente collaboration entre la direction de l'école et la municipalité.

La deuxième urgence concernait le camping et les conséquences de la crise sanitaire en matière de tourisme. Le niveau de fréquentation est, à l'heure où ces lignes sont écrites, encore une grande inconnue; l'impact sur le chiffre d'affaires des commerces est d'ores et déjà très fort. Des mesures ont été prises pour limiter chaque fois que cela était possible les dépenses mais le bilan économique ne pourra être fait qu'à la fin de la saison.

Contrairement aux règles républicaines, la passation de pouvoir entre l'ancienne et la nouvelle équipe ayant été inexistante, j'ai dû m'attacher à reconstituer des dossiers particulièrement importants ayant trait pour l'essentiel à l'urbanisme et l'environnement. Ce recollement effectué auprès de tiers est peu glorieux pour l'image de la commune mais si d'aucun y voit "l'incompétence du débutant", les principaux intéressés ne sont pas dupes. Mais comme dit l'autre "quand c'est flou il y a un loup".

Le fil conducteur de ma campagne était la transparence. Le fil conducteur des actions de la municipalité sera la transparence.

Les attentes sont grandes, les défis nombreux et les moyens limités. Le budget 2020 vient d'être voté à l'unanimité sans grande innovation ; en effet voter un budget 2020 en juillet, c'est à dire à mi-année sans par ailleurs avoir tous les dossiers ne pouvait conduire qu'à des ajustements mécaniques.

Les contacts étroits sont pris, je devrais dire renoués, avec les différents partenaires institutionnels que sont le Conseil départemental, la Communauté de communes etc... afin que Naujac-sur-Mer bénéficie des synergies en place comme par exemple le plan plage des communes de Lacanau, Carcans et Hourtin, en place depuis de nombreuses années.

Ma démarche s'inscrit dans une réflexion à moyen terme de façon à hiérarchiser et prioriser les actions compte tenu des moyens financiers existants. Il ne faut pas par exemple cacher que le budget autonome du service de l'eau, déjà très endetté, est très problématique eu égard notamment aux travaux de rénovation des conduites d'adduction d'eau, pourtant indispensables depuis de nombreuses années.

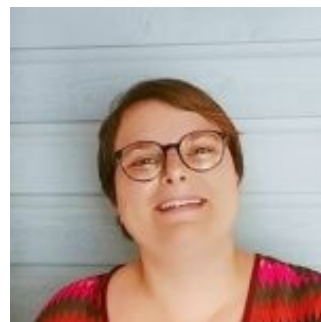
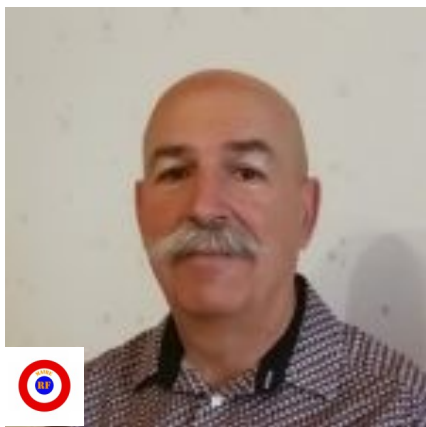
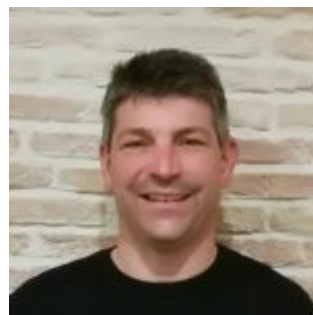
Au-delà de cette réflexion qui se traduira par un début de programmation réaliste au budget 2021, des actions sont engagées à court terme voire à très court terme. Actions techniques comme renégocier certains taux d'intérêts exorbitants, revoir la multitude de contrats d'assurance pour une négociation d'ensemble qui devrait générer des économies d'échelle ; actions citoyennes en direction de nos aînés...

Transparence, information, démocratie ; vous trouverez dans ce numéro des extraits des derniers conseils municipaux pour ceux qui n'ont pas nécessairement des accès informatiques. L'intégralité des débats et délibérations est bien sûr disponible sur le site de la mairie. Vous trouverez aussi dans ce numéro un certain nombre d'informations ponctuelles et également un emplacement réservé à "l'opposition".

J'espère que cette rubrique sera une critique constructive permettant un enrichissement des débats, de nature d'ailleurs à mettre fin aux rumeurs erronées qui circulent déjà.

Pour ma part je serai le Maire de tous les Naujacais et serai attentif à toutes leurs remarques et à l'écoute de toutes de leurs propositions.

# TROMBINOSCOPE



# CONSEILS MUNICIPAUX

## Extrait du Conseil du 25 mai

Ce conseil municipal a élu le Maire, Monsieur Yves BARREAU avec 13 voix pour, et ses 4 adjoints :

- Joël MORAND, 1er adjoint
- Chantal PARISE, 2ème adjointe
- Loïc GENGEMBRE, 3ème adjointe
- Virginie CAUSSEQUE, 4ème adjointe

## Extrait du Conseil du 15 juin

Installation de M. CARON suite à la démission de M. DUFOURD.

Constitution des délégués sur les différentes commissions municipales, les syndicats et le conseil d'exploitation du camping.

## Commission d'appel d'offres

### **Membres titulaires**

Yves BARREAU, Président  
Joël MORAND  
Johny CARON

### **Membres suppléants**

Jean-Claude PION  
Damien NARBATÉ  
Bruno VIGNAUD

## Commission Camping et Plages :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves – GENGEMBRE Loïc – MORAND Joël – CAUSSEQUE Virginie – VIGNAUD Bruno – BÉGUÉ Camille

## Commission Culture et communication :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves - PARISE Chantal - CAUSSEQUE Virginie – LEGRAND-TAINE Séverine.

## Commission Environnement et Energie :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves - PARISE Chantal - LEGRAND-TAINE Séverine – TAILLET Michèle – ECRIVAIN-AUBIN Pauline.

## Commission Forêt :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves – VIGNAUD Bruno – PION Jean-Claude - LAOUÉ Jean-Jacques

## Commission des Finances :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves - MORAND Joël – PION Jean-Claude- PARISE Chantal – SCHLAUDER Raymonde – CARON Johny – LÉGLISE Philippe.

## Commission jeunesse et sports, affaires scolaires :

Sont élus à l'unanimité : CAUSSEQUE Virginie - PARISE Chantal – MORAND Joël – JAGOU Mickael - ECRIVAIN-AUBIN Pauline – NARBATÉ Damien.

## Commission Personnel :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves – GENGEMBRE Loïc – MORAND Joël – PARISE Chantal – CAUSSEQUE Virginie – ECRIVAIN-AUBIN Pauline – NARBATÉ Damien – BÉGUÉ Camille.

## CONSEILS MUNICIPAUX

### Commission Sécurité et secours :

Sont élus à l'unanimité : JAGOU Mickael – VIGNAUD Bruno - LEGRAND-TAINE Séverine.

### Commission Travaux - Bâtiments :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves – MORAND Joël – GENGEMBRE Loïc – NARBATÉ Damien – CARON Johny

### Commission Urbanisme :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves – MORAND Joël – GENGEMBRE Loïc – PION Jean-Claude - SCHLAUDER Raymonde – VIGNAUD Bruno - CARON Johny

### Commission Social :

Sont élus à l'unanimité : M. le Maire BARREAU Yves - PARISE Chantal - LEGRAND-TAINE Séverine – TAILLET Michèle – MORAND Joël.

### Désignation des délégués des syndicats intercommunaux

#### Communauté de communes Médoc Atlantique :

- BARREAU Yves
- PARISE Chantal

#### Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe du Médoc :

- VIGNAUD Bruno
- JAGOU Mickael

#### Syndicat Intercommunal D'Electrification du Médoc (SIEM) :

- ECRIVAIN-AUBIN Pauline-
- JAGOU Mickael

#### Commission de suivi du site de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Naujac-sur-mer (anciennement CLIS) :

- LEGRAND-TAINE Séverine
- TAILLET Michèle

#### Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Médoc (PNR) :

- BARREAU Yves
- CAUSSEQUE Virginie

#### Association d'Aide aux Personnes Agées du Médoc (AAPAM) :

- PARISE Chantal
- TAILLET Michèle
- SCHLAUDER Raymonde

#### Institut Médico Educatif de Saint-Laurent (IME) :

- PARISE Chantal
- TAILLET Michèle
- SCHLAUDER Raymonde

#### SIVU pour la surveillance des Plages et des Lacs Girondins :

- GENGEMBRE Loïc
- JAGOU Mickael

#### Mission Locale du Médoc :

- CAUSSEQUE Virginie
- TAILLET Michèle
- PARISE Chantal



# CONSEILS MUNICIPAUX

## Association des Communes et Collectivités Forestières :

- VIGNAUD Bruno
- PION Jean-Claude

## Correspondants tempête :

- VIGNAUD Bruno
- LEGRAND-TAINE Séverine

## Correspondant défense :

- MORAND Joël
- NARBATE Damien

## Sécurité routière :

- SCLAUDER Raymonde
- VIGNAUD Bruno
- JAGOU Mickael

## Office du tourisme Médoc Atlantique :

- GENGEMBRE Loïc
- LEGRAND-TAINE Séverine

## Commission pour la révision des listes électorales :

N'ayant toujours pas assez d'éléments concernant la mise en place de la commission des élections, La délibération sera prise lors d'un prochain conseil

## Membres du conseil d'exploitation du camping :

- M. le Maire BARREAU Yves
- M. GENGEMBRE Loïc
- M. MORAND Joël
- Mme CAUSSEQUE Virginie
- M. VIGNAUD Bruno
- Mme BÉGUÉ Camille

## Extrait du Conseil du 29 juin

La part communale des taxes locales n'est pas augmentée cette année.

Les subventions aux associations ; les indemnités aux élus ; l'affectation des résultats de l'année 2019 ; le budget primitif ont été votés à l'unanimité.

( montant des subventions : ACCA 400 € - Football Club : 2500 € - Dolphin Surf Club 800 € - Prévention Routière 80 € - Souvenir Français Hourtin 150 € - March'Évasion 150 € - Comité des fêtes 300 € - Les Matous Vagabonds 120 € - Pélotari Médoc Club 50 € - Envol ( épicerie solidaire) 100 € - Croix Rouge 100 € - Short Stirling Memory 400 € - Les Bougies Perlées 300 € - Aqui FM 50 €)

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune et à la mairie.

# INFOS PÊLE MÊLE

Le camping municipal a ouvert ses portes le 2 juin 2020.

Pour des vacances en famille, dans le calme et la tranquillité, toute l'équipe est prête pour accueillir les vacanciers.

La plage est surveillée du 1er juillet au 31 août de 12h à 18h30



## Le plan canicule est activé sur la commune

Depuis les fortes chaleurs de l'été 2003 et les conséquences humaines qui ont suivi, les pouvoirs publics ont instauré la mise en place, chaque année du 1er juin au 31 août, du plan canicule.

Un décret du 1er septembre 2004 charge les maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile. Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences.

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat.

Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (médecin, service ou personne intervenante, voisin).

Si vous souhaitez vous inscrire sur le registre, veuillez appeler l'accueil de la Mairie.

Tél : 05.56.73.00.55

**CANICULE :**  
**LES BONS GESTES A EFFECTUER**

- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- Je donne des nouvelles à mes proches
- J'évite les efforts physiques
- Je maintiens ma maison au frais en fermant les volets
- En tant que patient dialysé, je bois seulement la quantité autorisée (je peux demander conseil à mon néphrologue ou aux infirmières)
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes

**EN CAS DE MALAISE, J'APPELE LE 15**

# INFOS PÊLE MÊLE



Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin ou de sa terrasse, il convient de respecter les règles suivantes, issues de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 22 avril 2016 dans notre département.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses... Ne peuvent être exécutés que

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Pour plus d'informations, nous vous invitons à passer à la Mairie aux heures d'ouverture pour prendre attache avec ASVP assermentée.

## RENCENSEMENT MILITAIRE

Votre enfant vient de fêter ses 16 ans, il doit se faire recenser dans les trois mois qui précèdent son anniversaire.

Pour cela, vous pouvez faire la démarche auprès de votre Mairie en vous munissant de votre livret de famille, de sa pièce d'identité, d'une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

## RENTRÉE SCOLAIRE



Bien qu'entourée d'un probable protocole sanitaire, la rentrée scolaire s'effectuera le 1er septembre pour nos petits écoliers.

Les institutrices feront leur prérentrée le 31 août.

Mme BELLE Stéphanie, enseignante de la classe CP-CE1 ET CE2 quitte notre école. Elle sera remplacée par Mme PORTAS Lucie.



## NETTOYAGE DE LA PLAGE

Le 14 juin 2020 a eu lieu le 1er nettoyage de plage de l'année.

Un grand merci à tous les bénévoles, enfants, adultes et diverses associations qui ont participé au nettoyage de la plage du Pin-sec. Une centaine de personnes ont répondu présents pour débarrasser la plage de ses déchets.



Ses hôtes, poissons, oiseaux et crustacés apprécient votre mobilisation.

Grâce à cette action, la plage est d'autant plus belle.

Merci également au Vival, au Restaurant « Au Pin Sec et à l'eau » et au Comité des Fêtes qui se sont associés à l'organisation de cette manifestation.

La nature sera reconnaissante de vos gestes citoyens.



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Créé en 1996, le Dolphin Surf Club est une association loi 1901 destinée à l'initiation et à la pratique du surf sur la plage du Pin Sec. Le club propose à chaque licencié d'évoluer à son niveau par l'intermédiaire d'initiation sous l'encadrement d'un Brevet Professionnel. Le club est ouvert à tout type de niveau, débutant ou compétiteur. Par le biais d'une adhésion, chacun a la possibilité d'accéder au matériel fournis par le club.

Depuis plus de 20 ans, le club a pour projet d'accompagner les enfants de Naujac afin qu'ils puissent découvrir le milieu de l'océan et de la plage et de la pratique du surf. Grâce à des initiatives bénévoles, qui se traduisent par des activités comme des compétitions, des voyages, la vente de textile et d'accessoires, le club a su perdurer dans le temps.

Tous les Naujacais et Naujacaïses sont les bienvenues !

Pour plus d'informations, contactez : David Tritsch

07 78 03 88 96

[david.tritsch.33@gmail.com](mailto:david.tritsch.33@gmail.com)



**Du nouveau cette année  
à Gym Impulse**

**A partir de mardi 8 septembre  
2020 Géraldine EUDE**

**vous proposera  
un cours de **PILATES**  
tous les mardis soir  
de 19 h 30 à 20 h 30  
à la salle des fêtes de Naujac.  
Le premier cours sera gratuit.**



**CONTACT :**

LabyMédoc  
Impasse de Roussignan,  
33990 Naujac Sur Mer

**Téléphone :**

05 33 89 53 98

[labymedoc@gmail.com](mailto:labymedoc@gmail.com)

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



**Bien vivre avec les chats**  
**Gérer la population des chats errants, dans le respect**  
**de la loi et du bien-être animal,**  
**en prenant en compte les attentes des habitants.**  
**Une Association qui intervient sur votre commune**  
**de Naujac Sur Mer**

**Pour les maîtres de chats domestiques,**  
**la priorité est de faire identifier et stériliser son chat !**

**L'identification est obligatoire.** Elle est le meilleur moyen de donner à son animal toutes les chances d'être retrouvé rapidement en cas de fugue, de capture ou de vol.

Un animal perdu non identifié doit être amené dans un refuge ou une fourrière. S'il ne porte aucune indication de son propriétaire et n'est pas identifié, si personne ne se présente pour le reconnaître et l'emmener, au bout de 8 jours, il peut être proposé à l'adoption ou subir une euthanasie. En revanche, si le propriétaire figure au Fichier National, avec une adresse et/ou un numéro de téléphone exact, il sera rapidement prévenu.

**La stérilisation est très vivement recommandée !**

La stérilisation est la seule méthode efficace et éthique pour lutter contre la prolifération des chats errants. De plus un chat stérilisé aura tendance à moins s'éloigner du domicile de son propriétaire et sera moins confronté à un risque d'accident. Bien nourri, son instinct de prédation diminue, ce qui est bénéfique pour la faune sauvage, en particulier les oiseaux.

**L'Association Les Matous Vagabonds** œuvre depuis janvier 2019 pour la stérilisation des chats errants, la mise à l'adoption des chats et chatons sociables, le nourrissage des chats libres non adoptables, les soins aux animaux malades.

**Pour adopter des chats, pour obtenir des informations et/ou pour apporter tout soutien à l'association :**

**Contact : 06 77 24 96 60 / 06 78 78 42 23**

**Facebook : Les Matous vagabonds 33990**

**Courriel : lesmatousvagabonds33990@gmail.com**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Le QI GONG-TAIJI QUAN (enseignée depuis mars 1999 à Naujac-sur-Mer par Paul, professeur diplômé d'État, ex Président de la fédération française de Qigong et ex délégué externe pour la Ligue Nouvelle Aquitaine, aidé de Pascal diplômé du Ministère de la Jeunesse et des Sports) est une méthode énergétique chinoise de relaxation, de remise en forme et de longévité, découlant de la philosophie chinoise et de l'acupuncture. L'Académie de Médecine s'est prononcée très favorablement eu égard ces disciplines. Le QI GONG permet à l'homme de se recharger en ENERGIE en la puisant dans le NATURE (Energie du Ciel et de la Terre), renforce ainsi ses défenses et met au repos l'esprit par la MEDITATION (ou relaxation). Le Qi GONG apporte ainsi à l'HOMME (Femme ou Homme bien sûr), l'HARMONIE entre le CORPS et l'ESPRIT (microcosme) et entre l'HOMME et l'UNIVERS (macrocosme). Il est possible de s'entraîner au TAIJI QUAN – QI GONG et à la RELAXATION comme à n'importe quelle activité physique ou sportive. Les exercices physiques ne comportent ni chute ni roulade, ils sont simples et faciles à mémoriser, non violents et peuvent être pratiqués jusqu'à un âge avancé! (l'actuelle doyenne du cours à 94 ans !) Il sera cependant impérativement conseillé de prendre avis auprès de son médecin traitant avant d'entreprendre la pratique de cette gymnastique douce. Les mouvements sont lents et pratiqués en semi-dynamique. Le souffle se situe au cœur de chaque mouvement. "Inspire correspond à une phase de l'exercice, dem pour Expire". Des exercices respiratoires complètent harmonieusement la méthode, de même que la relaxation-sophrologique ponctue la fin de chaque leçon. Le TAIJI QUAN (tai chi chuan) et le QI GONG (chi cong) sont des disciplines officiellement reconnues en France par les Ministères de la Santé et des Sports. Les cours se tiennent toute l'année à la salle des Fêtes les lundis & jeudi de 18h30 à 20h (parfois plus tôt en extérieur); renseignements sur place ou tel : 09.75.652.954  
site : <https://naujac-taichi-qigong-selfdefense.jimdofree.com>





## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



**March'Évasion** a terminé sa saison dans la bonne humeur avec une marche par la forêt et la plage du Pin Sec pour mettre tout le monde en appétit autour d'un pique nique qui s'est prolongé jusqu'au coucher du soleil."

Le club riche de ses 62 adhérents vous attend pour début septembre.

Pour plus de renseignements consulter notre site "[marchevasion.com](http://marchevasion.com)".

Nous serons présents lors du forum associatif du 12 Septembre.



**POUR BIEN VIEILLIR** Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

**GRATUIT et OUVERT à TOUS !**

**Les ateliers Yoga du rire**  
Parce que rire est bon pour la santé

À partir de 55 ans

**ASEPT**  
Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires

Contact : 05 57 99 79 39  
[www.asept-gironde.fr](http://www.asept-gironde.fr)

### À NAUJAC SUR MER

Tous les Mardis de 10h30 à 11h45 (8 séances de 1h15)  
Du 15 septembre au 10 novembre 2020

Salle des fêtes - 1 Place du 11 Novembre

Inscription auprès de l'ASEPT GIRONDE : 05.57.99.79.39  
En partenariat avec la Mairie de Naujac au 05 56 73 00 55

L'ACCA tiendra une permanence pour la vente des carte de chasse pour la saison 2020 / 2021.

Rendez-vous à la salle des associations les 5 et 12 septembre





## PAROLE DE L'OPPOSITION

Cher(e)s Naujacaïses et Naujacaïs,

Les élections municipales de 2020 ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent.

Dans notre village, l'élection s'est bien déroulée, avec la mise en place des consignes sanitaires imposées par le gouvernement pour protéger les électeurs, nos agents territoriaux, les bénévoles et les Elus. Les électeurs Naujacaïs ont bien respecté ces consignes et sont venus en nombre. Je les félicite, car dans certaines villes le taux d'abstention a été bien trop élevé... Je regrette pour ma part la tenue de cette élection. J'étais personnellement favorable à un report de l'élection municipale pour cause de covid 19, craignant la propagation du virus.

Le 15 mars dernier les électeurs ont choisi, avec une large majorité, la liste conduite par Mr Barreau. Je respecte le choix démocratique des Naujacaïs. J'ai d'ailleurs adressé mes félicitations républicaines à Mr Barreau et à son équipe. J'en profite pour remercier les votants pour la liste « Naujac Notre Village ». En tant que colistier de « Naujac Notre Village » je remercie, pour son travail, l'équipe sortante de l'ancien Maire Jean-Bernard Dufourd. Au cours des douze ans de mandat, au service de tous les Naujacaïs, des projets ont abouti, avec de belles réalisations comme les commerces de proximité, la création d'un pôle santé répondant bien sûr à la désertification médicale de notre Médoc. La nouvelle majorité va devoir travailler avec une population de plus en plus exigeante. Je lui souhaite la réussite, pour le bien de tous. En tant qu'Elu je serai un acteur vigilant sur les actions du Maire, la gestion des finances, l'urbanisme. Je resterai attentif quant au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et de son nouveau zonage... Je ferai de l'opposition une force de propositions, pour le bien de tous les Naujacaïs, sans invective, sans démagogie. Je m'adresserai à la Majorité de façon constructive et démocratique dans le respect des uns et des autres. J'attends avec impatience la venue d'une ou d'un de mes collègues dans quelques jours. Conformément aux résultats, nous avons obtenu deux sièges.

Je salue le droit d'expression attribué à l'opposition. Un pas démocratique vers la libre expression, chose impossible lors des précédentes mandatures, car les deux mandats effectués par l'ancien Maire n'avaient pas d'opposition...

Soyez prudents, le covid 19 rôde toujours. Respectez les gestes barrières et la distanciation physique.

Bonnes vacances à tous.

Naujacaïses, Naujacaïs, je suis et reste à votre écoute.

Caron Johny

Conseiller Municipal liste «Naujac Notre Village»

Contact : [Johnnycaron33@gmail.com](mailto:Johnnycaron33@gmail.com) ou «écrire à mon attention à la Mairie »



**ANIMALIA  
PARC**  
PARC ANIMALIER ET DE LOISIRS  
[www.animalia-parc.fr](http://www.animalia-parc.fr)  
Tél : 05 56 73 00 73

# NUMÉROS UTILES

## MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

## SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14h/16h

## SMICOTOM

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le mercredi de 10h00 à 12h00 (adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Contact : 07.50.97.48.87

(réouverture en septembre)

## AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

## RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

## ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

## PÔLE SANTÉ NAUJAC

### MEDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle : 05.56.09.22.89

### CABINET INFIMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

### HYPNOTHÉRAPEUTE ET SOPHROLOGUE

M. CHAUPRADE Christian : 06.98.34.14.25

### OSTÉOPATHE

Mme DABIS Pauline : 06.58.26.35.79

### SOINS ÉNERGÉTIQUES

Laetitia : 05.33.05.56.61

Clinique Mutualiste de Lesparre :  
05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse lesparre :  
05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :  
05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent:  
05.56.09.12.52

Taxi Ambulance CELENA:  
06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire de Naujac :  
09.54.39.74.40

Déchèterie de lesparre :  
05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :  
05.56.73.46.70

Pompiers : 18

## NOS ANNONCEURS

**Tel : 05 56 73 00 58**  
Portable : 06 26 78 08 46



**RESTAURANT**  
**BAR DE L'UNION**

**Ouvert tous les midis \***  
**Les week end et en saison ouvert midi et soir**  
**\* Fermé le lundi**



**SARL BOATS-CARS SERVICES**

PORTABLE : 06 10 40 73 67

MAIL : BOATSCARS@ORANGE.FR

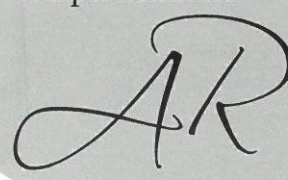
9 RUE DES CAPUCINES 33990 NAUJAC SUR MER

FACEBOOK : BOATS-CARS SERVICES

SIRET : 842 731 242 RCS BORDEAUX



Pompes Funèbres



Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny  
33340 LESPARRÉ-MÉDOC  
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan  
33480 CASTELNAU DE MÉDOC  
Tél. : 05 56 58 14 76



Menuiserie aluminium - PVC  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses

**ALUMINIER**  
**TECHNAL**  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**Ets SOMIREY**  
distributeur peintures SIKKENS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
somirey@wanadoo.fr  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)



**CATHY  
STYLE**

création coiffure mixte  
0556412705

**ENTRETIEN**  
**ESPACES VERTS**  
**NAUJAC SERVICES**  
BRICOLAGE, TERRASSE, ETC  
**07 70 38 52 65**

### LE PETIT NAUJACAIS

**Bulletin d'information**  
**de la Commune de Naujac-sur-Mer**

Rédaction et impression

Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

**Directeur de publication**

**Yves BARREAU**

**Rédacteur en chef**

**Chantal PARISE**

**Equipe rédactionnelle**

Virginie CAUSSEQUE, Joël MORAND,

Raymonde SCHLAUDER